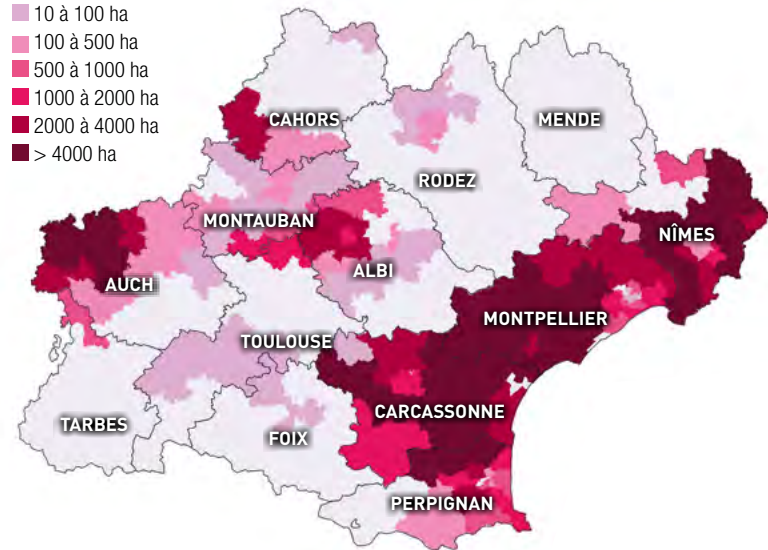


# LA VITICULTURE

L'Occitanie possède le 1<sup>er</sup> vignoble national avec des surfaces en vignes réparties sur 2 bassins de production à hauteur de 37 000 ha sur la partie Sud-Ouest et 230 000 ha en Languedoc-Roussillon. Elles se localisent principalement dans l'Hérault (31% de la surface régionale en vigne), l'Aude (25%), le Gard (21%), les Pyrénées-Orientales (9%) et le Gers (7%). La région occupe une place majeure en France sur le segment de marché des IGP, avec plus de 80% des volumes, majoritairement rouges ou rosés. Ces vins sont issus principalement de l'Est (Hérault, Aude, Gard) mais aussi du Gers, département où les cépages blancs sont majoritaires. Ils représentent 82% des exportations françaises des vins à IGP qui se concentrent principalement dans les pays de l'Union européenne. L'Occitanie se distingue aussi par sa grande diversité de terroirs valorisés par 93 appellations dont 59 AOP. La viticulture d'appellation est même majoritaire dans certains départements tels le Lot, la Haute-Garonne et les Pyrénées-Orientales. Pour les départements du Tarn et du Tarn-et-Garonne, la répartition est équilibrée entre production AOP et IGP. Comme pour les IGP, l'Union européenne est le premier client à l'export des vins AOP régionaux qui se tournent aussi vers l'international en développant aujourd'hui fortement les marchés asiatiques et américains à la recherche d'une meilleure valorisation concernant ce dernier.

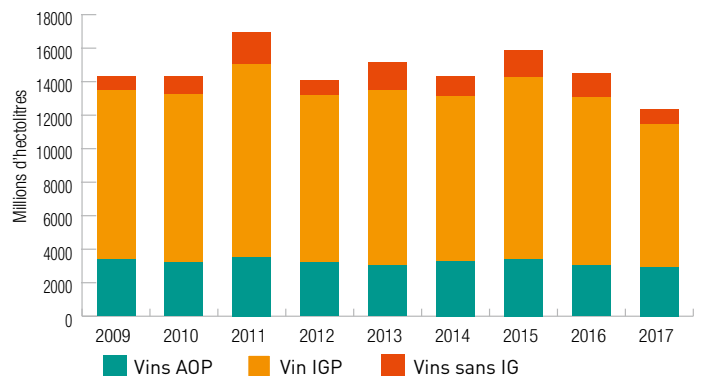
Surface en vignes à raisin de cuve par canton :

- < 10 ha
- 10 à 100 ha
- 100 à 500 ha
- 500 à 1000 ha
- 1000 à 2000 ha
- 2000 à 4000 ha
- > 4000 ha



## RÉPARTITION DU VIGNOBLE

(Source : ASP - données PAC 2018)



## ÉVOLUTION DES VOLUMES DE VINS EN OCCITANIE

(Source : déclaration de récolte - SAA)

## CARACTÉRISTIQUES DES EXPLOITATIONS VITICOLES

(Source : RA 2010/INOSYS)

	Exploitations ayant un atelier viticole significatif *	Dont spécialisées**	Parmi les spécialisées celles productrices de vins en caves particulières***	Parmi les spécialisées celles productrices de raisins****
Nb d'exploitations	14 609	12 572	2 577	9 048
SAU moyenne	29,7	24,2	37,9	19,4
Nb Moyen d'UTA	1,9	1,8	3,3	1,3
UTA Salarisées moyennes	0,4	0,4	1,3	0,1
% exploitations avec salariés permanents	19%	19%	50%	10%
Surface moyenne vignes à vins	17,7	18,6	29,3	15,2

\* Exploitations ayant plus d'1,5 ha de vigne à raisin de cuve - \*\* plus de 2/3 de la PBS liée à la viticulture - \*\*\* volume vinifié en cave particulière / volume vinifié > 60% \*\*\*\* volume vinifié en coopératives ou négoce > 80%

## LES CHIFFRES

- **270 000 ha** de vignes en 2017  
dont 28 000 ha en AB ou en conversion soit environ 10% des surfaces  
82 000 ha revendiqués en AOP en 2017  
156 000 ha revendiqués en IGP en 2017
- **12,7 millions d'hl** produits en 2017
- L'Occitanie représente **34%** du vin français (46% de la production nationale de vins rouges et rosés) en 2017
- **380** coopératives, unions et SICA
- **274** entreprises de vinification employant **2 400** salariés en 2014
- **23 925** exploitations ont de la vigne  
dont 14 600 avec plus de 1,5 ha de vigne soit 19% des exploitations agricoles d'Occitanie et 96% des surfaces en vigne.
- **1,3 milliard d'€** soit **20%** du produit agricole d'Occitanie en 2017  
dont 35% issus des vins d'appellation
- **925 millions d'€** de vins exportés en 2018  
dont 680 millions d'euros en IGP, représentant 82% des volumes de vins IGP français
- **59 AOP, 34 IGP** dont 6 IGP départementales et 2 IGP régionales (Pays d'Oc et Comté Tolosan)

(Sources : SAA 2017, Agence BIO 2017, Comptes de l'agriculture 2017, RA2010/INOSYS, INAO, Douanes 2018)

### PLUS D'INFOS sur

FranceAgriMer : <http://www.franceagrimer.fr/>

Conseil Interprofessionnel des Vins du Languedoc :  
<http://www.languedoc-wines.com>

Conseil Interprofessionnel des Vins du Roussillon :  
<http://www.vinsduroussillon.com/>

Vins de cépages Pays d'Oc : <http://www.paysdoc-wines.com/>

Interprofession des Vins du Sud-Ouest :  
<http://www.france-sudouest.com/fr>

# ANALYSE ÉCONOMIQUE DES EXPLOITATIONS VITICOLES

Exercices clos entre le 31/07/2017 et le 30/06/2018  
(Source : CERFRANCE Occitanie)



## LE POINT CAMPAGNE 2017

2017 restera comme une année blanche, au propre comme au figuré, pour la viticulture française et occitane. Le gel d'avril 2017, la sécheresse provoquant un stress hydrique et localement quelques épisodes de grêle, ont eu un très fort impact sur la quantité de raisin récoltée. On observe des chutes de rendement jusqu'à -70% (vignoble de Cahors) et globalement sur la région de -17% par rapport au millésime 2016. Malgré des cours du vin maintenus ou en augmentation, toutes les exploitations sont touchées à un degré plus ou moins fort en fonction notamment de la proportion de vente en bouteilles et des stocks initiaux en cave, sont impactées.

## CAVES PARTICULIÈRES OCCITANIE

### → Des résultats impactés par la vendange 2017... mais pas la trésorerie

Bien que le résultat soit moins impacté par le volume de récolte que celui des exploitations qui vendent au négoce ou à la coopérative, la vendange 2017, historiquement basse, a forcément une influence négative. Contrairement à d'autres années où la distinction par millésime est peu impactante, l'analyse, pour être pertinente, doit prendre en compte ce phénomène.

Pour les clôtures liées à la vendange 2017, la baisse des stocks de vin entraîne une chute du produit viticole (9810 €/ha vigne, soit -7% /n-1), malgré tout moins marquée que l'on aurait pu penser, du fait de meilleures ventes. Par ailleurs, on constate une progression des autres produits et indemnités qui peut être attribuée à des remboursements d'assurance pour certains, et à des décalages de paiement de la PAC pour d'autres.

Les charges progressent globalement, notamment les postes main d'œuvre, +7%, (salariés et cotisations exploitants) et la mécanisation (hausse du prix des carburants).

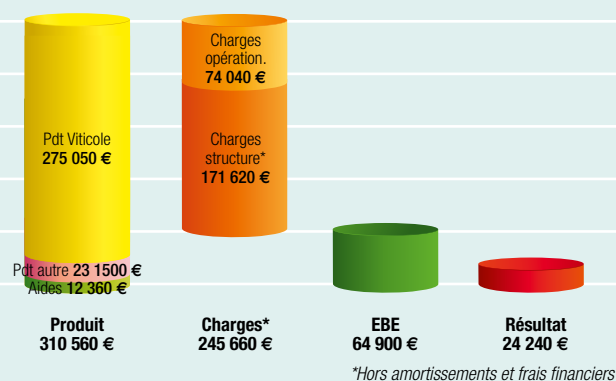
Ainsi l'EBE diminue d'un quart (à échantillon constant) et se situe sous la barre des 65 000 €.

Sur certains secteurs ayant subi de mauvaises récoltes répétées, des exploitations présentent des situations financières critiques liées à des ruptures de stocks. Pour les autres, a priori, la petite récolte n'impactera pas les ventes et donc l'effet sur la trésorerie sera assez limité pour les campagnes à venir.



## L'échantillon CERFRANCE

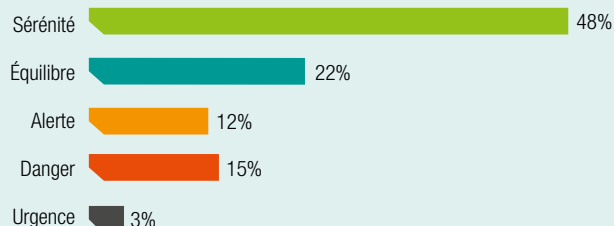
- 344 exploitations spécialisées dont 41% EARL, 30% individuelles, 18% GAEC
- SAU : 38 ha dont 27 ha en vigne soit 6,6 ha vigne/ UTH
- 1,5 UTH familiale / 2,7 UTH salariées
- Produit viticole : 10 310 € / ha de vigne



## CONSTRUCTION DU RÉSULTAT ÉCONOMIQUE



## UTILISATION DE L'EBE



## SANTÉ FINANCIÈRE DES EXPLOITATIONS

# ANALYSE ÉCONOMIQUE DES EXPLOITATIONS VITICOLES

Exercices clos entre le 31/07/2017 et le 30/06/2018  
(Source : CERFRANCE Occitanie)



## VENTE COOPÉRATIVE ET NÉGOCE MIDI-PYRÉNÉES

### → Baisse de l'EBE

L'impact des aléas climatiques (principalement le gel d'avril) est fort sur ce groupe dont la récolte est commercialisée directement à la coopérative ou au négoce. La vendange 2017 très faible induit une variation des stocks viticoles négative, avec pour conséquence directe une chute du résultat de l'année.

Le produit viticole passe de 5 400 à 4 430 €/ ha, soit -18%, proche de la baisse de récolte régionale. Les écarts sont conséquents entre vignobles, -70% pour le vignoble de Cahors, entre -10 et -20% pour les autres.

La baisse du produit viticole de 20 000 € est en partie atténuée par l'augmentation des autres produits et indemnités (+6 000 €) notamment les remboursements d'assurance, pour les personnes assurées contre les aléas climatiques. Les coopérateurs sont souvent plus couverts car ils ont la possibilité d'adhérer à un contrat d'assurance « groupe ».

### → Fort impact sur la trésorerie

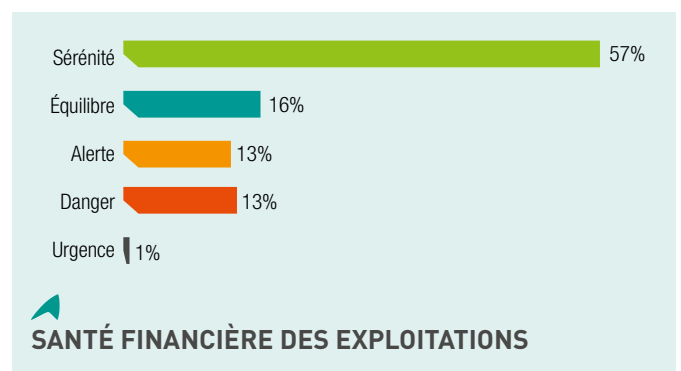
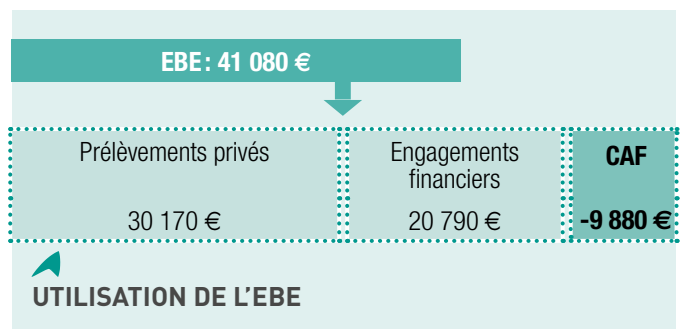
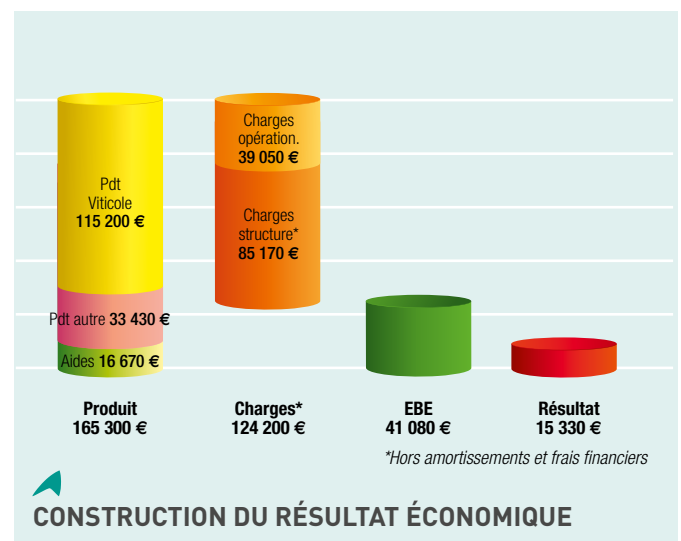
Les charges évoluant peu, l'EBE baisse fortement (-23%). Il ne couvre pas les besoins et laisse une capacité d'autofinancement négative de presque 10 000 €.

Contrairement aux vigneron vendant une grosse partie en bouteille, l'impact en trésorerie sera fort sur les années suivantes : baisse des acomptes pour les coopérateurs, ventes moindres pour les vigneron vendant au négoce.

Les investissements restent malgré tout soutenus avec notamment un effort maintenu sur les plantations. Ils seront probablement moindres en 2018.

## L'échantillon CERFRANCE (MP)

- 141 exploitations spécialisées dont 39% individuelles, 35% EARL
- SAU : 56 ha dont 26 ha en vigne
- 1,3 UTH familiale / 1,9 UTH salariée
- Produit viticole : 4 430 € / ha de vigne





# ANALYSE ÉCONOMIQUE DES EXPLOITATIONS VITICOLES

Exercices clos entre le 31/07/2017 et le 30/06/2018  
(Source : CERFRANCE Occitanie)



## VENTE COOPÉRATIVE ET NÉGOCE LANGUEDOC-ROUSSILLON

### → Fort impact de la sécheresse et du gel 2017

Le produit viticole est en retrait sur 2017 (-14%) en raison d'une petite récolte, à l'origine de variations de stocks négatives.

Il en découle des résultats en baisse, même s'ils restent en moyenne positifs. En effet, les cours des vins destinés au négoce, même s'ils se maintiennent, ne parviennent pas à compenser le manque de récolte.

### → Malgré la baisse de l'EBE 2017, les flux financiers restent équilibrés

Comme l'année précédente, le renforcement de l'outil de production est privilégié. En effet, le niveau des investissements continue à progresser mais mène à un autofinancement négatif en raison du financement des investissements par cessions d'immobilisations, emprunts et subventions, supérieur à la valeur des investissements. Cela peut s'expliquer par le fait que le paiement tardif de certaines subventions ces dernières années incite les exploitants à financer leurs investissements sur le montant total, sans déduire la subvention.

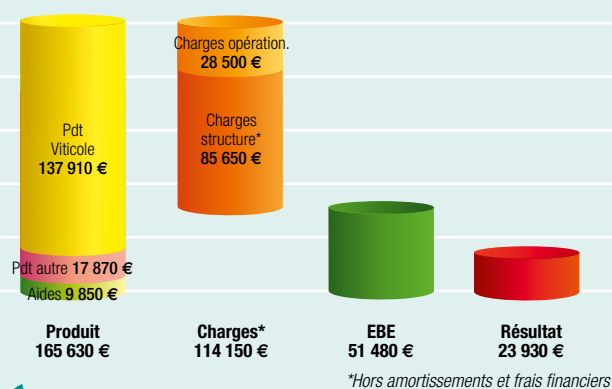
Les prélèvements privés augmentent légèrement. Ils sont supérieurs au résultat. Il faut souligner que l'EBE et le résultat prennent en compte la petite récolte par le biais de la variation de stocks négative en 2017 mais que le chiffre d'affaires de l'année correspond aux encaissements des récoltes 2016 (acomptes) et 2015 (solde).

### → Des situations financières globalement saines

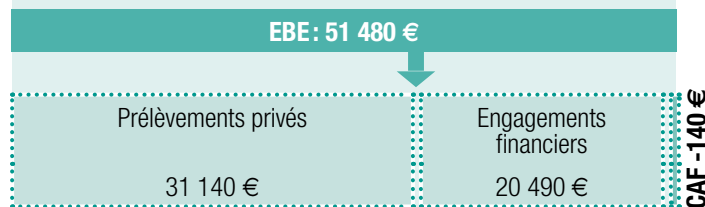
Sur le groupe étudié, 76% des exploitations apparaissent en situation dite de « sérénité » et d'« équilibre ». Mais par rapport à 2016, à échantillon constant, la part des exploitations en bonne santé financière diminue de 8%. Bien que globalement la conjoncture économique soit plutôt favorable, la filière est fragilisée par les épisodes climatiques, à l'origine de pertes de rendements significatives.

## L'échantillon CERFRANCE (LR)

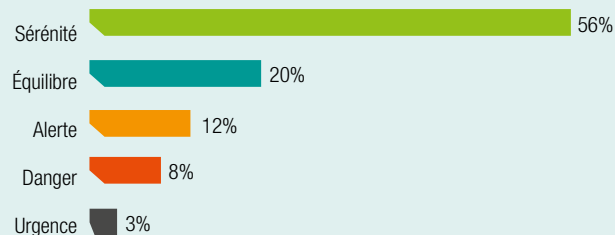
- 690 exploitations spécialisées dont 45% individuelles, 27% EARL
- SAU : 38 ha dont 30 ha en vigne
- 1,3 UTH familiale / 1,1 UTH salariée
- Produit viticole : 4 580 € / ha de SAU



## CONSTRUCTION DU RÉSULTAT ÉCONOMIQUE



## UTILISATION DE L'EBE



## SANTÉ FINANCIÈRE DES EXPLOITATIONS

## FAITS MARQUANTS 2018 :

La récolte 2018 en Occitanie se situe aux alentours de la moyenne quinquennale avec environ 15,5 millions d'hectolitres. Les pluies répétées du printemps et le climat chaud ont favorisé les contaminations par le mildiou. Les résultats sont contrastés selon les secteurs. Dans les parcelles à bonne alimentation hydrique et ayant échappé aux épisodes de grêle et où le mildiou a pu être bien contrôlé, la production est généreuse. Par contre, les volumes sont faibles dans les secteurs grêlés ou impactés par la sécheresse ou les dégâts de mildiou (pertes de 15 à plus de 50% localement). Les vendanges ont été réalisées dans des bonnes conditions climatiques permettant de récolter les raisins à leur optimum de maturité. Le millésime « 2018 » est marqué par une belle qualité. Côté prix, la petite récolte 2017 et la vendange 2018 plus tardive limitent les volumes commercialisables en ce début de campagne. Les prix moyens sont globalement en progression mais les tendances baissières observées en Espagne et en Italie maintiennent un climat d'incertitude sur l'évolution des prix, en particulier pour les vins en segment de base. En bio, les volumes se sont maintenus malgré une grande hétérogénéité des contextes en région et la qualité est au rendez-vous. La conjoncture est très favorable avec un marché porteur et des prix rémunérateurs mais le manque de vin bio fragilise fortement le marché. À noter qu'un travail de démarcation régionale des vins en conversion est lancé. Le chiffre d'affaires régional est stable par rapport à la moyenne 2013-2017 (+2%) sur la base d'une hypothèse à prix constant.